

**17 juillet 2025 (mise à jour)**

Langue de l'original : français

---

# COI FOCUS

# GUINEE

## Situation ethnique

### Disclaimer:

Ce document COI a été rédigé, conformément aux [lignes directrices de l'Union européenne](#) pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et aux dispositions légales en vigueur, par le département de recherche d'information sur les pays d'origine (Cedoca) du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). Il vise à fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique et n'exprime aucune opinion. Il ne prétend pas apporter de réponse définitive quant au bien-fondé d'une demande de protection internationale.

Ce document a été élaboré, dans un délai imparti, sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. Le Cedoca s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents relatifs au sujet du présent document COI mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné dans le présent document ne préjuge pas de son inexistence. Toutes les sources utilisées sont référencées.

This COI product was produced by Cedoca, the country of origin information research unit of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons (CGRS). It follows the [Common EU Guidelines](#) for processing country of origin information (April 2008) and was drafted in accordance with applicable legal provisions. It aims to provide information for the processing of individual applications for international protection. It does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of applications for international protection.

This report was prepared within an allotted timeframe, using a wide range of carefully selected public information with a constant attention to crosschecking sources. While Cedoca has endeavoured to cover all aspects relevant to the subject of this COI report, the information provided is not necessarily exhaustive. The absence of a specific event, person or organisation from this report should not be taken to imply that the event did not take place or that the person or organisation does not exist. All sources are referenced.

---

## Résumé

D'après les chiffres disponibles, les Peuls représentent 40 % de la population guinéenne, les Malinkés 30 %, les Soussous 20 % et les autres groupes ethniques 10 %. Les Peuls sont majoritaires en Moyenne Guinée, les Malinkés en Haute Guinée et les Soussous en Guinée Maritime. La région forestière compte quant à elle diverses ethnies, comme les Kpellés et les Kissis.

Lors des diverses missions effectuées à Conakry, le Cedoca a pu observer un climat de bonne entente entre les différentes ethnies. Les sources consultées soulignent également l'harmonie qui règne entre les communautés, aussi bien dans les familles que dans les quartiers. Les mariages inter-ethniques en sont une illustration. Le sociologue Alpha Amadou Bano Barry explique que les ethnies de Guinée ont une histoire commune et partagent les mêmes valeurs. Les différences sont avant tout d'ordre linguistique et organisationnel.

Si la junte dirigée par Mamadi Doumbouya a d'abord affiché une volonté d'unité après le coup d'État du 5 septembre 2021, les tensions ethniques, déjà exploitées sous Alpha Condé, ont vite refait surface. Depuis l'arrivée au pouvoir du Comité national du rassemblement et du développement (CNRD), les Malinkés occupent en effet une place dominante. La politique guinéenne reste marquée par un clivage ethnique, notamment entre Malinkés et Peuls, ces derniers n'ayant jamais accédé à la présidence.

La route Le Prince, principalement habitée par des Peuls, est un lieu central de contestation à Conakry. À la suite du coup d'État, une période d'apparente liberté a été suivie par une recrudescence des violences, caractérisée par une forte présence policière et l'usage d'armes à feu. Amnesty International (AI) rapporte que la majorité des victimes de manifestations depuis 2019 viennent de cette zone et portent souvent des noms peuls. Cela étant, au cours des deux dernières décennies, des individus de toutes origines ethniques et régionales ont été victimes d'un usage illégal de la force à travers l'ensemble du territoire national. Il serait donc inexact, selon AI, d'affirmer que les Peuls sont spécifiquement visés en raison de leur appartenance ethnique.

La Loi de juillet 2016 relative à la cyber sécurité et à la protection des données à caractère personnel punit la diffusion de contenus racistes ou xénophobes via des moyens informatiques. Plusieurs blogueurs et activistes ont été poursuivis pour propos discriminatoires sur Internet. Ce climat reflète sur les réseaux sociaux en Guinée une montée des discours ethniques souvent utilisés pour opposer les groupes, comme le souligne une anthropologue guinéenne.

---

## Summary

According to available figures, the Fulani represent 40 % of Guinea's population, the Malinké 30 %, the Soussou 20 % and other ethnic groups 10 %. The Fulani are in the majority in Middle Guinea, the Malinké in Upper Guinea and the Soussou in Maritime Guinea. Forested Guinea is home to various ethnic groups, such as the Kpelle and the Kisi.

During its various missions to Conakry, Cedoca observed a climate of good understanding between the different ethnic groups. The consulted sources also emphasise the harmony that reigns between communities, both within families and in neighbourhoods. Inter-ethnic marriages are an illustration of this. Sociologist Alpha Amadou Bano Barry explains that Guinea's ethnic groups have a common history and share the same values. The differences are primarily linguistic and organisational.

---

Although the junta led by Mamadi Doumbouya initially displayed a desire for unity after the coup d'état on 5 September 2021, ethnic tensions, which had already been exploited under Alpha Condé, quickly resurfaced. Since the Comité national du rassemblement et du développement (CNRD) came to power, the Malinké have occupied a dominant position. Guinean politics continue to be marked by ethnic divisions, particularly between the Malinké and the Fulani, the latter having never held the presidency.

The Route Le Prince, mainly inhabited by Fulani, is a central protest site in Conakry. Following the coup, a period of apparent freedom was followed by a resurgence of violence, characterised by a heavy police presence and the use of firearms. Amnesty International (AI) reports that the majority of protest victims since 2019 come from this area and often have Fulani names. That said, over the past two decades, individuals of all ethnic and regional origins have been victims of the illegal use of force throughout the country. It would therefore be inaccurate, according to AI, to claim that the Fulani are specifically targeted because of their ethnicity.

The July 2016 Law on Cybersecurity and Personal Data Protection punishes the dissemination of racist or xenophobic content via electronic means. Several bloggers and activists have been prosecuted for making discriminatory statements online. This climate is reflected on social media in Guinea by a rise in ethnic rhetoric, often used to pit groups against each other, as highlighted by a Guinean anthropologist.

## Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>2</b>
<b>Summary .....</b>	<b>2</b>
<b>Liste des sigles .....</b>	<b>5</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Principales ethnies .....</b>	<b>7</b>
<b>2. Relations entre les ethnies .....</b>	<b>8</b>
<b>3. Relations entre l'ethnie et le politique.....</b>	<b>10</b>
<b>4. Situation sur la route Le Prince .....</b>	<b>12</b>
<b>5. Publications de discours ethniques sur les réseaux sociaux .....</b>	<b>14</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>15</b>

## Liste des sigles

AI	Amnesty International
CISR	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada
CNRD	Comité national du rassemblement et du développement
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Point d'appui
RFI	Radio France internationale
RGPH3	Troisième recensement général de la population et de l'habitation
RPG	Rassemblement du peuple de Guinée
UFDG	Union des forces démocratiques de Guinée
USDOS	United States Department of State

---

## Introduction

Le présent rapport s'intéresse à la situation ethnique en Guinée, mettant à jour le COI Focus daté du 23 mars 2023.

Les informations contenues dans ce document, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, émanent de la presse en ligne et de rapports publics de différentes instances internationales et organisations non gouvernementales (ONG). Le Cedoca se réfère également à un essai publié en 2022 par Ismaël Barry, historien guinéen, et qui a pour titre *Question ethnique et problématique de la construction de la nation en Guinée*<sup>1</sup>, ainsi qu'à une thèse de doctorat soutenue publiquement le 12 mars 2021 par Mamadou Lamine Diallo à l'Université Bordeaux Montaigne et intitulée *Discours à l'ethnie, discours ethnique : approche énonciative, idéologie et lieux communs dans la parole politique en Guinée*<sup>2</sup>.

Les principales ethnies de Guinée et les liens qui existent entre elles font l'objet des deux premiers chapitres. Dans le troisième chapitre, le Cedoca examine la relation entre l'ethnie et le monde politique. La route Le Prince, située à Conakry, fait l'objet du quatrième chapitre. Le dernier chapitre est consacré aux publications à caractère ethnique sur les réseaux sociaux.

La recherche pour cette mise à jour a été clôturée le 23 juin 2025.

---

<sup>1</sup> Barry I., 12/07/2022

<sup>2</sup> Diallo M. L., 2021, [url](#)

## 1. Principales ethnies

Un document de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), publié le 7 mai 2014 et portant notamment sur la composition ethnique de la police et des forces armées, précise que les Peuls représentent 40 % de la population, les Malinkés 30 %, les Soussous 20 % et les autres groupes ethniques 10 %<sup>3</sup>. Interrogé lors d'un journal télévisé de TV5 Monde le 8 février 2018, le politologue guinéen Saïkou Oumar Baldé, également enseignant-chercheur à l'Université de Conakry, reprend les mêmes pourcentages<sup>4</sup>.

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3) de 2014 indique que le peul est la langue la plus parlée en Guinée, peu importe le lieu de résidence :

« La langue Poular [peul] est majoritaire dans les régions de Labé (94,5 %), de Mamou (92,4 %) et de Boké (45,8 %). Elle se positionne en deuxième place dans les régions de Conakry (34 %) après le soussou (37 %), de Faranah (27,9 %) après le malinké, de Kindia (35,2 %) après le soussou et de Kankan (3,9 %) après le malinké. Dans la région de N'Zérékoré, la langue la plus parlée est le Koniaka (24,4 %) suivi de Kpèlè (23,4 %) de Kissi (15,4 %) et le Malinké (9,2 %) occupe la quatrième place [sic] »<sup>5</sup>.

La thèse de doctorat de 2021 dont il est question dans l'introduction explique qu'il est difficile d'établir des statistiques des différents groupes ethniques, car le dernier recensement officiel qui en tient compte date de 1955. Par ailleurs, il existe des regroupements ou mixages avec des ethnies assimilées (comme par exemple les Bagas et les Landoumas par rapport aux Soussous), apparentées (les Toucouleurs et les Peuls) et les sous-groupes (par exemple les Kourankos par rapport aux Malinkés). Leur prise en considération donne des proportions différentes<sup>6,7</sup>.

D'après l'ouvrage d'Ismaël Barry paru en 2022, plusieurs dizaines d'ethnies composent le « paysage ethnique guinéen ». Les Peuls, les Malinkés, les Soussous, les Kissias, les Tomas (ou Lomas), les Guerzés (ou Kpèlès) représentent les ethnies principales. Les Peuls (à l'exception des Toucouleurs plus nombreux à Dinguiraye) sont localisés en Moyenne Guinée, les Malinkés et les Ouassolonkés<sup>8</sup> en Haute Guinée, les Soussous et assimilés (sauf les Djalonkés présents dans tout le pays) en Basse Guinée et enfin les Kpèlès, les Lomas, les Kissias, les Konos et les Manons en Guinée forestière<sup>9</sup>.

Tous les groupes ethniques sont représentés dans la région de Conakry<sup>10</sup>.

---

<sup>3</sup> CISR, 07/05/2014, [url](#)

<sup>4</sup> TV5 Monde, 08/02/2018, [url](#)

<sup>5</sup> INS, 12/2017, p. 86, [url](#)

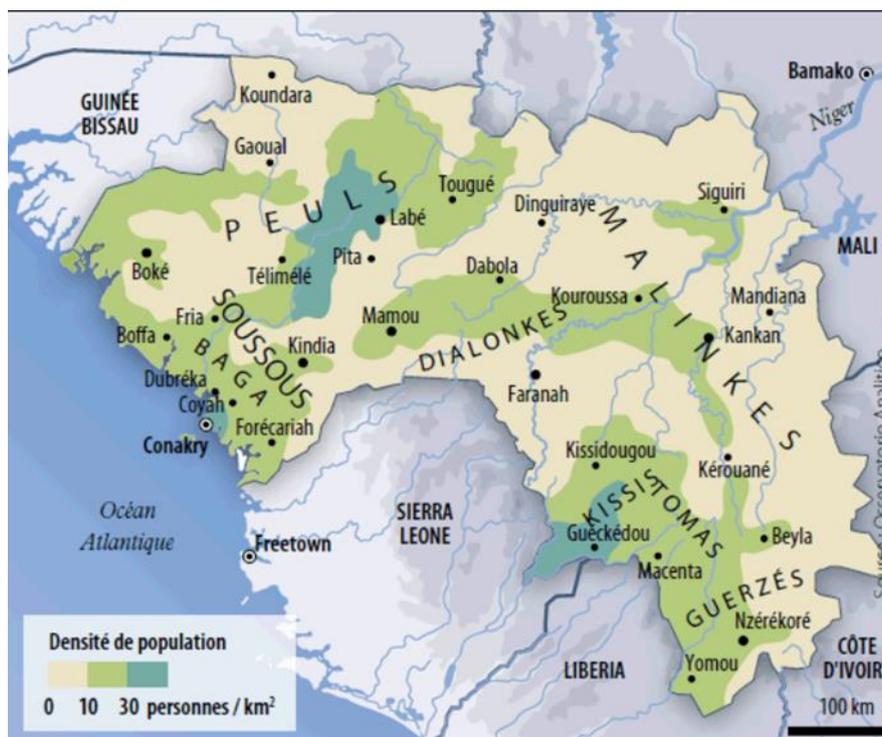
<sup>6</sup> Diallo M. L., 2021, p. 34, [url](#)

<sup>7</sup> Voir aussi sur la question des statistiques : Guineenews, 06/10/2020, [url](#) ; Diallo M. R., 2018, p. 12, [url](#)

<sup>8</sup> Il s'agit de Peuls d'origine qui sont culturellement assimilés aux Malinkés.

<sup>9</sup> Barry I., 12/07/2022, p. 25

<sup>10</sup> Forum réfugiés, 09/2024, [url](#)



Répartition géographique des principales ethnies en Guinée<sup>11</sup>

## 2. Relations entre les ethnies

Lors des diverses missions effectuées à Conakry (en 2006, 2011, 2019 et 2022), le Cedoca a pu observer un climat de bonne entente entre les différentes ethnies. L'ensemble des interlocuteurs rencontrés sur place, à savoir les autorités, des militants politiques, des représentants d'organisations des droits humains et de diverses associations, des journalistes, des représentants de la société civile, en ont témoigné, tant au niveau des quartiers que des familles. Le Cedoca a par ailleurs constaté que les habitants de Conakry, quelle que soit leur ethnie d'origine, communiquent entre eux en langue soussou. Ce constat est confirmé par le sociologue Emmanuel Fasso Sagno, dans un entretien publié sur Globe reporters le 11 janvier 2019<sup>12</sup>.

Ismaël Barry fait le constat suivant dans son livre de 2022 :

« Dans les zones de transition entre les différentes régions du pays, à savoir Basse-Guinée/Moyenne-Guinée, Moyenne-Guinée/Haute-Guinée, Haute-Guinée/Guinée-Forestière, tout comme au niveau des grands centres urbains, généralement cosmopolites, il se passe des phénomènes intenses de brassage humain, se traduisant, notamment, par l'échange de langues et de cultures des différentes communautés en contact. Dans ces zones [...] les phénomènes de mariages mixtes et de plurilinguismes sont plus fréquents que partout. [...] Amusez-vous à collectionner, dans les centres urbains, les cartes de faire-part de mariage, les avis de décès ou les cartes de remerciement post funéraires. Dans l'écrasante majorité des cas, quelle que soit l'origine ethnique de la personne concernée, si vous examinez les contenus des messages véhiculés par ces

<sup>11</sup> Alternatives économiques, s.d., [url](#)

<sup>12</sup> Globe reporters, 11/01/2019, [url](#)

documents, vous constaterez que la famille de cette personne, à travers les noms de famille impliqués, entretient des liens, bien au-delà des familles issues de son ethnie »<sup>13</sup>.

Dans un essai publié le 28 février 2023 sur la question du régime politique en Guinée, le professeur Alpha Amadou Bano Barry, sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Sonfonia à Conakry, explique que les ethnies de Guinée ont une histoire commune qui a tissé des liens entre elles. Elles partagent les mêmes valeurs, comme par exemple le mariage, le patriarcat, la gérontocratie et la solidarité. Les différences sont avant tout d'ordre linguistique et organisationnel. Le professeur ajoute que : « Les Guinéens n'ont aucun problème à vivre ensemble, au sein du même quartier, dans la même cour, se marier entre eux, sans aucune considération autre que les sentiments des prétendants et le revenu de l'un ou de l'autre »<sup>14</sup>.

D'après un communiqué de presse publié le 6 mars 2023 par Afrobarometer<sup>15</sup>, 68 % des personnes interrogées, lors d'une enquête menée en août 2022, sont plus attachées à leur identité nationale qu'à leur appartenance ethnique. Beaucoup (92 %) ressentent des liens forts avec les autres Guinéens et 89 % affirment que les citoyens les considèrent comme Guinéens tout comme eux. Par ailleurs, 80 % des répondants ne voient aucun inconvénient à ce qu'un membre de leur famille épouse une personne d'un autre groupe ethnique. La majorité des personnes interrogées aimeraient avoir des voisins d'une ethnie différente (à l'instar d'immigrants, de sympathisants de partis politiques différents et de personnes appartenant à une autre religion), alors qu'elles s'opposent au voisinage d'homosexuels. Enfin, s'agissant des discriminations sur base de l'ethnie, Afrobarometer révèle que 50 % des répondants affirment que les membres de leur groupe ethnique sont « quelques fois » (23 %), « souvent » (13 %) ou « toujours » (14 %) injustement traités par le gouvernement<sup>16</sup>.

Vision Guinée explique ceci au sujet des liens entre les ethnies, dans un article du 29 juin 2023 :

« Les ethnies, en Guinée, ne vivent pas dans des aires closes, étanches, les unes par rapport aux autres. Leurs identités ne sont pas des identités figées. Elles sont dans une coexistence dynamique faite de brassages, de liens de mémoire, de relations d'interdépendance et d'échanges continus. Aucune ethnie, au fil de l'histoire du pays, n'a choisi de vivre en se refermant sur elle-même. [...] En tout cas ici on parle la langue de l'autre, on se marie, on cohabite sans heurts majeurs, on se donne des lopins de terre »<sup>17</sup>.

D'après Vincent Foucher, docteur en sciences politiques et chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)<sup>18</sup>, auteur d'un article publié en 2023, « [s]i elle est présente dans les grands moments politiques, l'ethnicité n'est pas une variable dominante dans la vie quotidienne »<sup>19</sup>.

La fondation allemande Bertelsmann affirme, dans un rapport publié en 2024, que pour la plupart des Guinéens, l'appartenance à une ethnie ne constitue pas un aspect essentiel de leur vie quotidienne, dans les relations avec les voisins et les citoyens. Beaucoup sont issus de mariages mixtes<sup>20</sup>.

<sup>13</sup> Barry I., 12/07/2022, p. 104

<sup>14</sup> GuinéePolitique (Barry A. A. B.), 28/02/2023, [url](#)

<sup>15</sup> Afrobarometer est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui réalise des sondages sur des sujets économiques, politiques et sociaux.

<sup>16</sup> Afrobarometer, 06/03/2023, [url](#)

<sup>17</sup> Vision Guinée (Barry I.), 29/06/2023, [url](#)

<sup>18</sup> Vincent Foucher a été analyste principal au bureau Afrique de l'Ouest de l'ONG International Crisis Group et rédacteur en chef des revues Politique africaine et Afrique contemporaine.

<sup>19</sup> Foucher V., 2023, p. 6, [url](#)

<sup>20</sup> Bertelsmann Stiftung, 19/03/2024, p. 19, [url](#)

Une anthropologue guinéenne livre son témoignage sur la diversité culturelle qui prévaut dans le pays, dans un article du journal satirique Le Lynx daté du 13 mai 2025 :

« En tant que personne ayant effectué toute sa scolarité primaire et secondaire en Guinée jusqu'à l'obtention du brevet, je n'ai jamais perçu mon appartenance ethnique peule comme un facteur de discrimination ou de hiérarchisation. Bien au contraire, j'ai grandi dans les écoles publiques aux côtés d'ami·es soussous, malinkés, forestiers, et cette mixité ne m'a apporté que de la richesse humaine et culturelle. C'est ainsi que j'ai appris à parler le soussou et le malinké. La diversité m'a formée, elle m'a structurée. Elle devrait rester un bien commun, un levier d'ouverture et non un obstacle à la cohésion sociale »<sup>21</sup>.

### 3. Relations entre l'ethnie et le politique

Comme expliqué dans le COI Focus du 23 mars 2023, sous la présidence d'Alpha Condé, l'ethnie a été instrumentalisée par le politique, particulièrement en période électorale<sup>22</sup>.

D'après l'essai d'Ismaël Barry, « [...] à tort ou à raison, l'opinion assimile le chef de l'Etat à son ethnie et le pouvoir qu'il exerce à celui de son ethnie »<sup>23</sup>. S'agissant en particulier du « régime » d'Alpha Condé, l'auteur utilise les termes de « poison de l'ethnocentrisme » et affirme que « la cristallisation des ethnies n'avait jamais atteint ce niveau et le tissu social du pays n'avait jamais été aussi abîmé »<sup>24</sup>. Toutefois, la source précise que « ces tensions périodiques n'ont pas encore pu mettre fin aux relations traditionnelles multifformes de coexistence pacifique entre les communautés »<sup>25</sup>.

Le rapport du département d'État américain (United States Department of State, USDOS) de 2024 portant sur la situation des droits humains en Guinée en 2023 relève à ce propos l'utilisation d'une rhétorique de division ethnique lors des campagnes politiques<sup>26</sup>.

Le général Mamadi Doumbouya, à la tête du pays depuis le coup d'État du 5 septembre 2021, est malinké comme l'ancien président Alpha Condé<sup>27</sup>. Lors de sa prise de pouvoir, il a, selon la presse en ligne, promis de rassembler les Guinéens, au-delà des appartenances politiques ou ethniques<sup>28</sup>.

La Revue internationale, dans un article paru le 6 janvier 2022, s'inquiète toutefois d'« une préférence ethnique de la part du CNRD [Comité national du rassemblement et du développement] qui pourrait s'accroître à l'égard de la communauté malinké - incarnée par Alpha Condé et Mamady Doumbouya - au détriment des Peuls ou des Soussou [sic] »<sup>29</sup>.

Le 21 mars 2022, François Soudan, directeur de rédaction de Jeune Afrique, affirme que « des lignes de tension réapparaissent, sur fond d'accusations réciproques de communautarisme entre une junte dont l'opacité alimente les rumeurs de 'malinkocentrisme' et le principal parti de l'opposition [Union des forces démocratiques de Guinée, UFDG], essentiellement implanté au sein de la communauté peule »<sup>30</sup>.

<sup>21</sup> Le Lynx (Kervella-Mansaré Y.), 13/05/2025, [url](#)

<sup>22</sup> CGRA, 23/03/2023, [url](#)

<sup>23</sup> Barry I., 12/07/2022, p. 64

<sup>24</sup> Barry I., 12/07/2022, p. 100

<sup>25</sup> Barry I., 12/07/2022, pp. 66-67

<sup>26</sup> USDOS, 23/04/2024, [url](#)

<sup>27</sup> TV5 Monde (Eboulé C.), 24/12/2021, [url](#)

<sup>28</sup> AFP via La Libre Afrique, 22/10/2021, [url](#) ; 24heures, 07/10/2021, [url](#)

<sup>29</sup> La Revue internationale, 06/01/2022, [url](#)

<sup>30</sup> Jeune Afrique (Soudan F.), 21/03/2022, [url](#)

D'après un article du 27 mars 2022 portant sur l'ethnisation du politique en Guinée, la question ethnique n'a pas été abolie à l'arrivée de la junte lors du coup d'État du 5 septembre 2021. Cette question ethnique « reste un enjeu central de la vie politico-partisane guinéenne et de ses représentations ». L'article poursuit en affirmant que : « Cette centralité procède de façon indirecte : en effet, c'est comme accusation que l'ethnicité apparaît le plus visiblement, chaque camp se revendiquant de la nation guinéenne et accusant ses adversaires politiques d'ethnocentrisme »<sup>31</sup>.

Le rapport de Freedom House de 2024 portant sur l'année 2023 affirme que :

« Ethnic loyalty played an outsized role in the political choices of voters and party leaders under Condé. Rather than organizing around policy platforms or political ideologies and trying to attract new supporters, each party tacitly pledged allegiance to its respective ethnic group, contributing to the threat of mutual hostility and violence. There has been no indication that political parties follow a different logic of appealing to voters since the 2021 coup »<sup>32</sup>.

Freedom House précise encore qu'il n'y a pas de rapports officiels portant sur la composition ethnique des institutions et organisations étatiques<sup>33</sup>.

En 2024<sup>34</sup>, la fondation allemande Bertelsmann indique que nombreux sont ceux qui mettent en évidence une surreprésentation de l'ethnie malinké ainsi qu'une quasi-absence de l'ethnie peule au sein du gouvernement. Bien que les populations de la région forestière disposent d'une représentation au sein du gouvernement civil, un ressentiment croissant s'exprime parmi les Forestiers. Ils estiment être progressivement érigés en boucs émissaires, notamment dans le contexte du procès du massacre du 28 septembre, dont le principal accusé est Moussa Dadis Camara (lui-même forestier), ancien chef de l'État à la tête de la junte militaire de 2008 à 2009. Si la citoyenneté ne semble pas faire l'objet d'une instrumentalisation politique comparable à celle observée par exemple en Côte d'Ivoire, certaines composantes de la société guinéenne, notamment les Peuls, déclarent éprouver un sentiment de marginalisation<sup>35</sup>.

C'est le cas également de la communauté minoritaire Bassari vivant à Koundara, en Basse-Guinée. D'après le rapport du département d'État américain de 2024, cette communauté a dénoncé la discrimination de la part de fonctionnaires leur demandant de fournir les actes de naissance de leurs parents pour prouver leur citoyenneté et de changer leur nom de famille pour un nom à consonance plus « guinéenne » afin de recevoir des documents publics<sup>36</sup>. Un article de Guineematin paru le 25 novembre 2024 explique au sujet des discriminations au niveau de l'administration publique vécues par les Bassaris à Koundara que leurs patronymes (tels que Bangar, Bangonine, Bémoune, Bianquinch, Bies, Bidiar, Bindia, Bonang, Boubane) sont peu connus et considérés comme étrangers. Cette situation complique certaines démarches administratives<sup>37</sup>.

Un rapport publié en mai 2023 par l'Institut Egmont sur la transition guinéenne explique les tensions ethniques sous la junte :

« Avec l'avènement du CNRD, les Malinkés trustent le pouvoir. Or, Malinkés et Peuls représentant ensemble au maximum 70 % de la population, la politique guinéenne est souvent décrite comme un bras de fer entre ces deux ethnies. L'affrontement entre les deux ethnies majoritaires se traduit depuis les élections de 2010 par le duel entre le RPG [Rassemblement du peuple de Guinée] Arc-

<sup>31</sup> André G., Foucher V., 27/03/2025, p. 4, [url](#)

<sup>32</sup> Freedom House, 2024, [url](#)

<sup>33</sup> Freedom House, 2024, [url](#)

<sup>34</sup> Le rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> février 2021 au 31 janvier 2023.

<sup>35</sup> Bertelsmann Stiftung, 19/03/2024, p. 7, [url](#)

<sup>36</sup> USDOS, 23/04/2024, [url](#)

<sup>37</sup> Guineematin (Diallo M. Y.), 25/11/2024, [url](#)

en-ciel, d'Alpha Condé, réputé majoritairement malinké, et l'UFDG, de Cellou Dallein Diallo, considéré comme essentiellement peule. Cette ethnie n'a jamais accédé à la magistrature suprême depuis l'indépendance alors qu'il y a eu trois présidents malinkés (Sékou Touré, Alpha Condé, Mamadi Doumbouya), un président du groupe Soussou de Basse-Guinée (Lansana Conté) et un président dit 'forestier' (Daddis Camara de l'ethnie guerzé, un des groupes originaires de la région Forestière). Non seulement le CNRD s'inscrit donc dans la continuité historique du pouvoir malinké mais il accentue la mainmise malinké en rompant certaines règles implicites de la politique multiethnique guinéenne [sic] »<sup>38</sup>.

African Arguments, une plate-forme panafricaine d'information, d'enquête et d'opinion, relève dans un article publié le 5 septembre 2024 sur la junte au pouvoir, que le CNRD s'en est particulièrement pris au parti d'Alpha Condé, le RPG, car « dans un pays où les affiliations politiques sont largement fondées sur l'appartenance ethnique, ils rivalisent pour asseoir leur prééminence sur la même base sociale : les Malinkés, l'un des deux groupes ethniques les plus importants du pays ». Le CNRD comprend en effet des anciens du pouvoir d'Alpha Condé, souvent malinkés. Quant au parti politique de Cellou Dalein Diallo (UFDG), principalement dominé par des Peuls, il est, selon la source, « l'un des principaux obstacles au maintien au pouvoir de la junte, ce qui explique qu'il ait été rapidement pris pour cible »<sup>39,40</sup>.

D'après cette même source, nombre de Forestiers manifestent une certaine défiance à l'égard du CNRD, en raison du procès du massacre du 28 septembre qu'Alpha Condé avait, avec prudence, reporté *sine die* afin de ne pas compromettre ses relations avec eux<sup>41</sup>.

Le journal satirique guinéen Le Lynx explique dans un article daté du 11 juillet 2024 que l'armée est également l'objet d'une « stratégie ethnique » de la part des autorités en place. Chaque chef d'État a procédé à des recrutements et à des promotions au sein de sa propre communauté, attribuant de fait l'essentiel de la chaîne de commandement et des unités d'élite aux membres de son groupe ethnique. Le dernier recrutement opéré par le CNRD, ainsi que sa politique de gestion des forces armées, semblent s'inscrire dans cette même logique communautaire. Cette situation a des conséquences : « Cette ethnicisation de l'appareil d'État, de l'armée et des partis politiques a réduit les élections à un choix basé sur l'ethnie et la région plutôt que sur des programmes politiques »<sup>42</sup>.

## 4. Situation sur la route Le Prince

La route Le Prince qui va du rond-point de Hamdallaye au quartier Kagbelen, en passant par Bambéto et Cosa, est le centre de toutes les contestations sociopolitiques de l'opposition à Conakry. Les habitants de cet axe sont principalement d'ethnie peule<sup>43</sup>.

<sup>38</sup> Egmont Royal Institute for International Relations (Vircoulon T., Piers S.), 05/2023, [url](#)

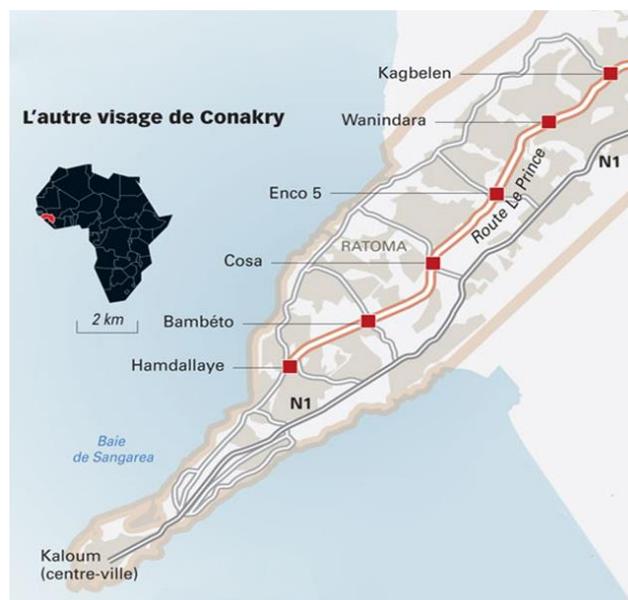
<sup>39</sup> African Arguments (Foucher V., Petit J.), 05/09/2024, [url](#)

<sup>40</sup> Voir à ce sujet : CGRA, 22/04/2025, [url](#)

<sup>41</sup> African Arguments (Foucher V., Petit J.), 05/09/2024, [url](#)

<sup>42</sup> Le Lynx (Guilédji A. B.), 11/07/2024, [url](#)

<sup>43</sup> CGRA, 23/03/2023, [url](#)



Route Le Prince entre Hamdallaye et Kagbelen<sup>44</sup>

Si, suite au coup d'État du 5 septembre 2021, les habitants de l'axe ont affirmé avoir retrouvé leurs libertés<sup>45</sup>, Radio France internationale (RFI), dans un article du 23 septembre 2022, affirme que « l'axe renoue avec la violence », après « une brève accalmie ». Les Points d'appui (PA), installés sous la présidence d'Alpha Condé<sup>46</sup>, ont été supprimés, mais depuis juin 2022, la route Le Prince connaît à nouveau une sécurisation par les forces de l'ordre. Les témoignages d'habitants rapportent de plus en plus l'utilisation d'armes à feu sur l'axe par ces forces de l'ordre, lors de contestations<sup>47</sup>.

Dans un rapport de 2024 intitulé *Une jeunesse meurtrie, Urgence de soins et de justice pour les victimes d'usage illégal de la force en Guinée*, Amnesty International (AI) relève que la majorité des personnes tuées lors des manifestations depuis 2019 sont issues des quartiers de l'axe et portent des patronymes peuls. Cela étant, au cours des deux dernières décennies, des individus de toutes origines ethniques et régionales ont été victimes d'un usage illégal de la force à travers l'ensemble du territoire national. Il serait donc inexact, selon AI, d'affirmer que les Peuls sont spécifiquement visés en raison de leur appartenance ethnique. Toutefois, AI a relevé, au fil de ses entretiens, que plusieurs victimes ont rapporté avoir été la cible de propos à caractère discriminatoire émanant des forces de défense et de sécurité. Ces constats, selon l'organisation, doivent être replacés dans le contexte plus large des tensions intercommunautaires qui traversent la Guinée, où l'ethnicité a fréquemment été exploitée à des fins politiques, et où la plupart des partis politiques présentent un caractère à la fois ethnique et régional<sup>48</sup>.

<sup>44</sup> Jeune Afrique (Niakate H.), 17/02/2014, [url](#)

<sup>45</sup> RFI, 09/09/2021, [url](#) ; TV5 Monde, 07/10/2021, [url](#)

<sup>46</sup> Les PA sont des patrouilles mixtes composées à la fois de policiers, de gendarmes et de militaires : Africaguinee (Diallo B.), 19/11/2018, [url](#)

<sup>47</sup> RFI, 23/09/2022, [url](#)

<sup>48</sup> AI, 2024, pp. 19-20, [url](#)

## 5. Publications de discours ethniques sur les réseaux sociaux

L'article 26 de la Loi de juillet 2016 relative à la cyber sécurité et à la protection des données à caractère personnel (L/2016/037/AN) érige en délit puni par la loi le téléchargement, la diffusion et la mise à disposition de messages, de photos, d'écrits, de dessins ou toute autre représentation de théories ou d'idées, de nature raciste ou xénophobe, par le biais d'un système informatique<sup>49</sup>.

Dans un rapport du 6 juillet 2023 portant sur les publications sur Internet et les réseaux sociaux, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) relève quelques cas de poursuites judiciaires à l'encontre de blogueurs et activistes entre 2019 et 2023. Ces poursuites, initiées par les autorités, se font parfois à la suite de « plaintes pour des faits d'injures publiques, menaces ou propos racistes ou xénophobes » publiés en ligne<sup>50</sup>.

Ainsi, l'artiste Jack Woumpack a été condamné fin juin 2023 par le tribunal de première instance de Coyah, à douze mois de prison avec sursis, car déclaré « coupable des faits d'injures, de propos ethniques, proférés par le biais d'un système informatique »<sup>51</sup>. Il avait publié début juin de la même année, sur sa page Facebook, une vidéo s'en prenant à la communauté peule, qu'il a dû retirer avec un message d'excuses. Le ministre de la Justice de l'époque avait demandé au procureur général de la Cour d'appel de Conakry d'engager des poursuites à son encontre, ce qui lui a valu d'être arrêté jusqu'à sa condamnation avec sursis<sup>52</sup>.

Le 17 avril 2025, le tribunal de première instance de Kaloum a condamné un agent immobilier à deux mois de prison avec sursis pour discrimination ethnique. Il était poursuivi après avoir diffusé sur les réseaux sociaux une offre de logement excluant certaines communautés<sup>53</sup>.

Dans l'article du journal Le Lynx du 13 mai 2025, l'anthropologue guinéenne explique ceci :

« Aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, le terme 'ethno' revient de manière récurrente, notamment dans les discours de certains blogueurs qui, tout en revendiquant leur appartenance à un groupe ethnique, n'hésitent pas à s'en prendre à d'autres groupes issus du même pays. Ce phénomène, très visible en Guinée, suscite de nombreuses interrogations sur l'instrumentalisation contemporaine de l'ethnicité »<sup>54</sup>.

<sup>49</sup> Loi N° L/2016/037/AN relative à la cyber-sécurité et la protection des données à caractère personnel en République de Guinée, 28/07/2016, [url](#)

<sup>50</sup> OFPRA, 06/07/2023, [url](#)

<sup>51</sup> Guineematin (Diallo F. D.), 20/06/2023, [url](#)

<sup>52</sup> Planete 7 (Diallo P.), 12/09/2023, [url](#)

<sup>53</sup> Guineematin (Diallo M. Y.), 18/04/2025, [url](#)

<sup>54</sup> Le Lynx (Kervella-Mansaré Y.), 13/05/2025, [url](#)

## Bibliographie

### Sources écrites et audiovisuelles

- 24heures, *Un Premier ministre nommé par la junte au pouvoir en Guinée*, 07/10/2021, <https://www.24heures.ch/un-premier-ministre-nomme-par-la-junte-au-pouvoir-en-guinee-385133617688> [consulté le 24/06/2025]
- Africaguinee (Diallo B.), *Urgent/violences à Conakry : le Gouvernement réquisitionne l'armée*, 19/11/2018, <https://www.africaguinee.com/articles/2018/11/19/urgentviolences-conakry-le-gouvernement-requisitionne-l-armee> [consulté le 13/03/2023]
- African Arguments (Foucher V., Petit J.), *Guinea: When the putschists overstay their welcome*, 05/09/2024, <https://africanarguments.org/2024/09/guinea-when-the-putschists-overstay-their-welcome/> [consulté le 13/06/2025]
- Afrobarometer, *Communiqué de presse. Les Guinéens sont attachés à leur identité nationale plutôt qu'à leur appartenance ethnique*, 06/03/2023, [https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2023/03/GUI\\_R9\\_Comm-de-presse-Identite-nationale-en-Guinee-20feb23.pdf](https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2023/03/GUI_R9_Comm-de-presse-Identite-nationale-en-Guinee-20feb23.pdf) [consulté le 13/06/2025]
- Agence France-Presse (AFP) via La Libre Afrique, *Guinée: le chef de la junte nomme 3 ministres et le secrétaire général du gouvernement*, 22/10/2021, <https://afrique.lalibre.be/64789/guinee-le-chef-de-la-junte-nomme-3-ministres-et-le-secretaire-general-du-gouvernement/> [consulté le 24/06/2025]
- Alternatives économiques, *Les régions d'origine des principaux groupes ethniques en Guinée Conakry*, s.d., <https://www.alternatives-economiques.fr/regions-dorigine-principaux-groupes-ethniques-guinee-conakry-0109201372591.html> [consulté le 24/06/2025]
- Amnesty International (AI), *Une jeunesse meurtrie. Urgence de soins et de justice pour les victimes d'usage illégal de la force en Guinée*, 2024, <https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2024/05/AFR2979532024FRENCH.pdf> [consulté le 24/06/2025]
- André G., Foucher V., *Soixante minutes de cours d'histoire sans aucun papier : Historiographies vernaculaires et ethnicisation du politique en Guinée*, in *African Studies*, Issue : 9/2025, 27/03/2025, <https://journals.openedition.org/sources/2583> [consulté le 19/06/2025]
- Barry I., *Question ethnique et problématique de la construction de la nation en Guinée*, Guinée : L'Harmattan, 12/07/2022
- Bertelsmann Stiftung, *BTI 2024 Country Report – Guinea*, 19/03/2024, [https://bti-project.org/fileadmin/api/content/en/downloads/reports/country\\_report\\_2024\\_GIN.pdf](https://bti-project.org/fileadmin/api/content/en/downloads/reports/country_report_2024_GIN.pdf) [consulté le 16/06/2025]
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), *COI Focus Guinée. La situation ethnique*, 23/03/2023, [https://www.cgra.be/sites/default/files/rapporten/coi\\_focus\\_guinee\\_la\\_situation\\_ethnique\\_20230323.pdf](https://www.cgra.be/sites/default/files/rapporten/coi_focus_guinee_la_situation_ethnique_20230323.pdf) [consulté le 13/06/2025]
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), *COI Focus Guinée. Situation politique sous la transition*, 22/04/2025, [https://www.cgra.be/sites/default/files/rapporten/coi\\_focus\\_guinee\\_situation\\_politique\\_sous\\_la\\_transition\\_2025\\_0422.pdf](https://www.cgra.be/sites/default/files/rapporten/coi_focus_guinee_situation_politique_sous_la_transition_2025_0422.pdf) [consulté le 13/06/2025]
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), *Guinée : information sur la composition ethnique de la police et des forces armées ; traitement réservé aux Peuls par les autorités, y compris la police et l'armée, et lorsqu'un Peul a besoin de la protection de l'État ; information sur le camp Makambo, y compris son emplacement et son but (2010-mai 2014)*, 07/05/2014, <http://irb-cisr.gc.ca/Fra/ResRec/RirRdi/Pages/index.aspx?doc=455309&pls=1> [consulté le 24/06/2025]

Diallo M. L., *Discours à l'éthnie, discours ethnique : approche énonciative, idéologie et lieux communs dans la parole politique en Guinée*, 2021, <https://theses.hal.science/tel-03244270/document> [consulté le 24/06/2025]

Diallo M. R., *Ethnicité et processus démocratique en Guinée, de 1990 à 2015*, 2018, [https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2018\\_out\\_diallo\\_e\\_h.pdf](https://scd-resnum.univ-lyon3.fr/out/theses/2018_out_diallo_e_h.pdf) [consulté le 24/06/2025]

Egmont Royal Institute for International Relations (Vircoulon T., Piers S.), *Où va la transition guinéenne ? Ou l'insoutenable légèreté du « colonellisme »*, 05/2023, [https://www.egmontinstitute.be/app/uploads/2023/05/Thierry-Vircoulon\\_Paper\\_122\\_vFinal.pdf?type=pdf](https://www.egmontinstitute.be/app/uploads/2023/05/Thierry-Vircoulon_Paper_122_vFinal.pdf?type=pdf) [consulté le 17/06/2025]

Forum réfugiés, *Fiche documentaire. Contexte social et politique de la Guinée*, 09/2024, <https://www.forumrefugiés.org/images/Ev%C3%A9nements/GUINEE - FICHE Contexte.pdf> [consulté le 20/06/2025]

Foucher V., *La Guinée contemporaine entre autocratie électorale et pouvoir militaire : éléments d'une trajectoire*, 2023, <https://hal.science/hal-04380052v1/document> [consulté le 20/06/2025]

Freedom House, *Freedom in the world 2024. Guinea*, 2024, <https://freedomhouse.org/country/guinea/freedom-world/2024> [consulté le 13/06/2025]

Globe reporters, *La diversité des ethnies fait la beauté de la Guinée*, 11/01/2019, <http://www.globe-reporters.org/campagnes/guinee-qui-es-tu/culture-et-francophonie/article/la-diversite-des-ethnies-fait-la-beaute-de-la-guinee> [consulté le 24/06/2025]

Guineematin (Diallo F. D.), *Propos ethnocentriques : Jack Woumpack libéré par le tribunal de Coyah*, 20/06/2023, <https://guineematin.com/2023/06/20/propos-ethnocentriques-jack-woumpack-libere-par-le-tribunal-de-coyah/> [consulté le 23/06/2025]

Guineematin (Diallo M. Y.), *Conakry : Alexandre Morel Guillaume condamné pour discrimination ethnique*, 18/04/2025, <https://guineematin.com/2025/04/18/conakry-alexandre-morel-guillaume-condamne-pour-discrimination-ethnique/> [consulté le 23/06/2025]

Guineematin (Diallo M. Y.), *Guinée : les « Bassaris », une minorité ethnique encore discriminée au niveau de l'administration*, 25/11/2024, <https://guineematin.com/2024/11/25/guinee-les-bassaris-une-minorite-ethnique-encore-discriminee-au-niveau-de-ladministration/> [consulté le 16/06/2025]

Guineenews, *Guinée, le défi de l'alternance ethnique*, 06/10/2020, <https://guineenews.org/guinee-le-defi-de-lalternance-ethnique/> [consulté le 24/06/2025]

GuineePolitique (Barry A. A. B.), *Quel régime pour la Guinée?*, 28/02/2023, <https://www.guineepolitique.com/quel-regime-pour-la-guinee/> [consulté le 09/03/2023]

Institut national de la statistique (INS), *Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH3)*, 12/2017, [https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports\\_enquetes/RGPH3/RGPH3\\_etat\\_structure.pdf](https://www.stat-guinee.org/images/Documents/Publications/INS/rapports_enquetes/RGPH3/RGPH3_etat_structure.pdf) [consulté le 24/06/2025]

Jeune Afrique (Niakate H.), *Guinée : voyage au cœur du « Chaudron »*, 17/02/2014, <http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2771p106.xml0/> [consulté le 24/06/2025]

Jeune Afrique (Soudan F.), *Guinée : les étranges silences de Mamadi Doumbouya, par François Soudan*, 21/03/2022, <https://www.jeuneafrique.com/1325563/politique/guinee-les-etranges-silences-de-mamadi-doumbouya-par-francois-soudan/> [consulté le 24/06/2025]

La Revue internationale, *Guinée : la junte doit orchestrer rapidement une transition vers un nouvel ordre politique et constitutionnel*, 06/01/2022, <https://www.revue-internationale.com/2022/01/guinee-junte-transition-politique/> [consulté le 06/03/2023]

Le Lynx (Guilédji A. B.), *Le poison de l'ethnicité en Guinée : une gangrène silencieuse de l'Etat*, 11/07/2024, <https://lelynx.net/2024/07/le-poison-de-lethnicite-en-guinee-une-gangrene-silencieuse-de-letat/> [consulté le 16/06/2025]

Le Lynx (Kervella-Mansaré Y.), *Guinée : Sortir de l'ethnocentrisme pour penser une gouvernance inclusive*, 13/05/2025, <https://lelynx.net/2025/05/quinee-sortir-de-lethnocentrisme-pour-penser-une-gouvernance-inclusive/> [consulté le 19/06/2025]

Loi N° L/2016/037/AN relative à la cyber-sécurité et la protection des données à caractère personnel en République de Guinée, 28/07/2016, [https://www.afadp.org/wp-content/uploads/2018/05/Guinee-loi\\_2016037an\\_relative\\_a\\_la\\_cybersecurite\\_et\\_protection\\_des\\_donnees.pdf](https://www.afadp.org/wp-content/uploads/2018/05/Guinee-loi_2016037an_relative_a_la_cybersecurite_et_protection_des_donnees.pdf) [consulté le 24/06/2025]

Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), *Guinée : Poursuites contre des internautes en raison de publications sur Internet et les réseaux sociaux*, 06/07/2023, [https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra\\_flora/2307\\_gin\\_internautes\\_159765\\_web.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/libraries/pdf.js/web/viewer.html?file=/sites/default/files/ofpra_flora/2307_gin_internautes_159765_web.pdf) [consulté le 24/06/2025]

Planete 7 (Diallo P.), *Guinée : se cacher derrière l'humour pour propager des propos haineux à caractère ethnique*, 12/09/2023, <https://planete7.info/quinee-se-cacher-derriere-lhumour-pour-propager-des-propos-haineux-a-caractere-ethnique/> [consulté le 23/06/2025]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: à Conakry, l'Axe renoue avec la violence*, 23/09/2022, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20220923-guin%C3%A9e-%C3%A0-conakry-l-axe-renoue-avec-la-violence> [consulté le 24/06/2025]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la situation d'Alpha Condé au cœur de la mission de la Cédéao à Conakry*, 09/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210909-guin%C3%A9e-la-situation-d-alpha-cond%C3%A9-au-c%C5%93ur-de-la-mission-de-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-%C3%A0-conakry> [consulté le 24/06/2025]

TV5 Monde (Eboulé C.), *Guinée : qui est le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, nouvel homme fort du pays ?*, 24/12/2021, <https://information.tv5monde.com/afrique/quinee-qui-est-le-lieutenant-colonel-mamady-doumbouya-nouvel-homme-fort-du-pays-423421> [consulté le 24/06/2025]

TV5 Monde, *Guinée : la route Le Prince, "axe du mal" ou de la démocratie* [video], 07/10/2021, <https://afrique.tv5monde.com/information/quinee-la-route-le-prince-axe-du-mal-ou-de-la-democratie> [consulté le 24/06/2025]

TV5 Monde, *Guinée, élections on en parle* [video], 08/02/2018, <https://www.youtube.com/watch?v=zmVO6KP6qnI> [consulté le 24/06/2025]

United States Department of State (USDOS), *2023 Country Report on Human Rights Practices : Guinea*, 23/04/2024, <https://www.state.gov/reports/2023-country-reports-on-human-rights-practices/guinea/> [consulté le 13/06/2025]

Vision Guinée (Barry I.), *Identités ethniques et contrat citoyen en République de Guinée*, 29/06/2023, <https://www.visionguinee.info/identites-ethniques-et-contrat-citoyen-en-republique-de-quinee/> [consulté le 16/06/2025]

## Sources consultées

Sites web : Austrian Centre for Country of Origin and Asylum Research and Documentation (ACCORD), Human Rights Watch (HRW), Nations unies.